



Localisation du Projet Goro-Nickel.

Perceptions sociales et dimensions culturelles d'un nouveau projet minier en Nouvelle-Calédonie

CHRISTIAN JOST

UNE DES GRANDES RICHESSES de la Nouvelle-Calédonie est sa diversité culturelle que l'histoire du Caillou n'a longtemps pas mise en valeur. Les différences se sont aiguës au fil de l'exploitation des ressources et des rancœurs accumulées, au lieu de s'atténuer sur des ponts d'échanges et de reconnaissance communautaire. Le chemin parcouru depuis les événements douloureux qui ont précédé les Accords de Matignon de 1988 a été semé d'incertitudes. Les signes de rapprochement et de reconnaissance culturels se sont pourtant manifestés de plus en plus nettement ces dernières années. Ils sont illustrés, par exemple, par l'ouverture en mai 1998 du Centre culturel Tjibaou ou, dans un autre registre, par l'attitude des populations kanaks face aux nouveaux projets miniers porteurs d'espoir de désenclavement et d'accès aux ressources naturelles. Les Accords de Nouméa enfin, signés le 5 mai 1998 et garantissant le transfert progressif au Territoire et aux Provinces de toutes les compétences d'État autres que régaliennes, ouvrent une période de stabilité d'au moins quinze ans pour le Territoire au sein de la République française.

Quelques jours après leur signature, le canadien Falconbridge signait l'engagement des études de faisabilité du projet de « l'Usine du Nord » en partenariat avec les mines SMSP à la

direction mélanésienne (Société minière du Pacifique sud). Cet engagement a été précédé d'un difficile et coûteux échange de massifs miniers dans le Nord, préalable à la signature des Accords de Nouméa. Les tractations portant sur cet échange ont longtemps retardé les négociations sur l'avenir du Territoire et fait l'actualité de ces deux dernières années.

Pendant ce temps, beaucoup moins médiatisés, se préparaient ailleurs d'autres projets miniers, non moins importants en matière de production et de réalisation d'infrastructures nouvelles. Tel est le cas du projet Goro-Nickel initié par le leader mondial canadien INCO qui a conduit pendant deux ans des études en vue de l'exploitation de latérites nickélifères et de la construction d'une usine de traitement du minerai dans le sud de la Grande-Terre. L'étude d'impact sur le milieu humain, confiée au Laboratoire GECO de l'Université française du Pacifique, a porté sur les deux types de populations fréquentant le Grand Sud : une population résidente de Mélanésiens et une population occasionnelle d'écotouristes et de plaisanciers. Cet article s'inspire de la deuxième partie de cette étude qui portait sur la perception du projet par les deux communautés, sur leurs attentes et sur les mesures d'atténuation des impacts qu'elles préconisent ⁽¹⁾. Faisant

suite aux résultats des différentes études, INCO a engagé la réalisation d'une usine pilote de traitement des latérites par lixiviation à l'acide sulfurique.

Hormis ce projet, pas moins de trois nouvelles usines devraient être réalisées dans les prochaines années dans des communes à population majoritairement kanak : « l'Usine du Nord » de Falconbridge et de la SMSP, celle de l'Américain Phelps Dodge et du groupe calédonien Ballande qui devrait démarrer vers 2005 à Ue près de la Baie de Prony, celle du groupe australien Queensland Nickel qui devrait construire une usine de traitement des latérites par lixiviation à l'ammoniac dans la région de Thio sur la côte est. Or, depuis le siècle dernier, il n'existe qu'une usine de traitement du nickel en Nouvelle-Calédonie, celle de la SLN (Société Le Nickel) au cœur de la ville de Nouméa qu'elle pollue de ses émanations, mais qui est le « poumon » de l'économie du territoire (2). Le nickel calédonien est donc aujourd'hui à un nouveau tournant de son histoire grâce aux nouvelles technologies et aux investissements étrangers. Les populations kanaks ont, cette fois au moins, un rôle consultatif, sinon participatif, en Province nord. Tous les impacts et les retombées n'ont cependant pas encore été évalués. La communauté kanak, qui représente 44 % de la population du territoire, pourrait-elle préserver ou faire évoluer, dans le concert des projets de développement, sa culture et sa coutume, si fortement sources d'identité et d'équilibre ? Les études de géographie culturelle prennent ici encore une fois tout leur sens.

1. Les résultats de la première partie de l'étude, portant sur la valeur sociale de l'environnement dans cette zone de projet a été présentée aux Journées de géographie tropicale tenues à Brest en septembre 1997. Actes à paraître.

2. Le minerai de nickel, avec 2,762 Md FF en valeur exportée en 1996, représente toujours plus de 95 % des produits d'exportation du Territoire. Mais la chute des cours à la mi-1998 suite à la crise japonaise affecte durement les « petits mineurs ».

Le Grand Sud calédonien est divisé en deux entités administratives : la commune de Yaté, la plus grande du territoire en superficie (1 338 km², de tendance politique majoritairement indépendantiste, a une population de 1 554 habitants dont 92 % de Mélanésiens, répartis en trois districts coutumiers, Unia au nord, Touaourou et Goro à la pointe sud-est du territoire, et une tribu indépendante, Waho. La commune du Mont-Dore (643 km²), en périphérie est de Nouméa, dite « loyaliste », a une population de 20 780 personnes dont 8 % de population tribale (3). Le seul district coutumier voisin du projet Goro-Nickel est celui de Ouara (100 résidents) sur l'île Ouen. Ce sont les Européens du Mont-Dore et de Nouméa qui nourrissent l'essentiel du flux d'écotouristes et de plaisanciers qui fréquentent le Grand Sud. Les enquêtes ont porté sur un échantillon représentatif de 1/7e des populations résidentes des quatre tribus voisines du projet (Unia exclue car trop éloignée) et sur les écotouristes et plaisanciers présents lors des différentes visites. 63 000 données et de nombreux entretiens informels ont été traités.

Le site d'extraction, celui de l'usine et les infrastructures de transport et de stockage du minerai sont prévus dans un secteur totalement inhabité qui ne fait l'objet d'aucune utilisation agricole ou pastorale, même temporaire (secteurs ou carrés 1 à 9). Seuls quelques rares chasseurs, pêcheurs et promeneurs (les deux types de populations confondues) déclarent transiter occasionnellement par ces secteurs (Jost, 1997). Ceux-ci font cependant partie du patrimoine culturel mélanésien et abritent quelques parcours mythiques de dieux ou de génies dont la localisation n'a pu être obtenue, soit par ignorance des répondants, soit par souci de préservation du secret. Sur la commune de Yaté cependant, 143 sites archéologiques ont été recensés (Sand et Ouetcho,

3. R.G.P. 1996.

1995) dont 90 à Touaourou et 39 à Goro, le reste à Unia.

Dans l'ensemble, mais plus particulièrement pour les écotouristes dont c'est la quête, ce sont les paysages, la végétation, les lacs et le lagon qui ont la valeur sociale et écosystémique la plus forte.

La perception du projet minier par les différentes communautés

La perception du Projet minier s'exprime d'abord par l'attitude générale vis-à-vis d'un développement industriel minier de la région sud, jusque là vouée uniquement à une utilisation dominante écotouristique, quoique très faible. Dans l'ensemble, les deux tiers des deux populations y sont favorables. Pour ce qui concerne la pertinence, l'utilité ou l'inutilité du Projet lui-même, les réactions des deux communautés sont un peu plus nuancées : la population kanak, dont on aurait, *a priori*, pu attendre une plus grande réserve, affirme, dans 91 % des cas, que le Projet est « *utile, nécessaire voire indispensable* » en raison de la création d'emplois que celui-ci engendrera (mentionnés par 57 % et 37 % des totaux respectifs des répondants des deux communautés). À terme, le Projet Goro-Nickel devrait directement créer 530 emplois, mais la grande majorité seront des emplois « qualifiés », dont un faible pourcentage sera issu d'une formation sur place.

Les écotouristes, dont l'intérêt pour la région réside dans sa naturalité et qui ont moins de problèmes économiques et d'emplois que les Mélanésiens de ce finistère, sont plus réservés quant à l'utilité du projet : les trois-quarts le considèrent comme « *utile, nécessaire ou porteur d'espoir* » mais aucun comme « *indispensable* ».

Au total des impacts attendus, 63 % des résidents et 58 % des écotouristes attendent des impacts positifs contre 35 % des résidents et 40 % des écotouristes qui attendent des impacts négatifs.

— Parmi les impacts positifs, on peut citer dans l'ordre : « *la création d'emplois* » et « *le développement économique de la région* » dont les retombées « *développeront l'éducation et la formation* », « *amélioreront le cadre de vie en tribu* » et « *l'habitat* », voire « *développeront la conscience environnementale* » et même « *le tourisme* ». « *L'amélioration des services* » et « *des routes* » et « *le désenclavement du Sud* » sont également cités.

— Parmi les impacts négatifs, « *la pollution des eaux* » et « *la dégradation de l'environnement* » sont redoutés ainsi que « *la perte des traditions* » ; « *l'aggravation des disparités sociales* » entre ceux ayant un emploi et les autres, « *des jalousies* » voire « *de nouveaux problèmes politiques* » pourront surgir. Enfin certains, 4 % de jeunes et de vieux, se sont inquiétés de l'afflux d'argent dont « *on ne saura que faire* » !

Les perturbations sociales et culturelles attendues

La composante « *patrimoine culturel* », qui a fait l'objet d'une attention toute particulière, est apparue comme étant le deuxième sujet de préoccupation des populations, juste après « *l'atteinte aux paysages et aux ressources en eau par les rejets miniers* » dont le site de décharge, pour les trois premières années d'exploitation, était prévu dans une doline voisine du bassin de la Wajana, source d'alimentation en eau potable de la tribu de Goro (voir figure). Suite aux résultats d'enquêtes, le site initial de décharge a été déplacé dans un secteur plus éloigné de la rivière.

Les sites archéologiques sont de nature diverse : tas de coquillages, sites de polissage, anciens lieux d'habitat, sépultures, vestiges horticoles, constructions. On peut par exemple mentionner un abri sous roche surplombant de 50 m la route littorale près de Goro, utilisé par le guerrier Kèmènù qui y faisait chauffer l'eau d'une marmite géante pour faire bouillir l'eau du lagon au passage des pirogues des guerriers

de Kounié (Ile des Pins) (Sand et Ouetcho, 1995). Cette grotte servait aussi d'abri sépulcral. Hormis des murets en blocs de chrome à proximité de la rivière Kuenini et dont l'origine est encore incertaine (chemin minier de fin de siècle ou construction pré-européenne ?), aucun des sites répertoriés n'est directement touché par le projet d'exploitation. Ils se situent presque tous sur le littoral, sur les premiers contreforts du massif et en aval des vallées qui remontent vers les bassins intramontagnards. Les sites historiques datant de la période d'exploitation forestière, puis de l'implantation du village minier de Prony sont peu nombreux et très modestes. Ils se localisent tous sur le pourtour de la Baie de Prony et principalement à l'ouest.

Hormis les sites patrimoniaux, culturels et historiques, il faut considérer *la culture et la coutume mélanésienne* et *les relations sociales et communautaires* comme éléments du patrimoine culturel pouvant être affectés par le projet. Ainsi 42 % seulement des résidents pensent que les relations au sein de la communauté kanak ou avec les autres communautés peuvent être perturbées contre 53 % qui pensent que les rapports ne changeront pas, voire en seront améliorés. En effet, *les changements sociaux* ne sont pas tous attendus comme négatifs. Certes, le « *développement des jalousies et conflits entre les tribus* » (28 % des exprimés) et « *avec les autres communautés* » (51 %) sont à craindre, si « *l'embauche est inégale* » et si « *INCO ne s'en tient pas au projet annoncé* ». Mais la « *perte de la coutume et des traditions* » induit par un développement économique moderne n'est mentionnée que par 4 % des répondants.

Ceci montre un changement déjà effectif des mentalités, notamment des jeunes (qui représentent 51 % de la population résidente) qui ne craignent pas un affaiblissement du poids de la coutume, mais considèrent même comme positive une « *évolution des mentalités* » vers plus de modernité. Le développement économique

impulsé par le projet est perçu comme « *facteur dynamisant des jeunes et de la société* » et « *source d'amélioration des relations sociales en général* » grâce « *à la multiplication des contacts et échanges entre les communautés* » qui entraînera « *un enrichissement culturel* » et une « *meilleure connaissance des autres* ».

On peut toutefois mentionner comme *changement comportemental et amplification de demande sociale* induits par l'arrivée du projet, les *revendications de terres* par les gens de Goro en 1994 dans le cadre de leur projet de réoccupation de l'espace. Ainsi deux clans de la tribu de Goro ont-ils demandé à la Province Sud l'attribution de plusieurs parcelles de terrains pour un total de 5 830 ha situés entre la rivière Kwë et Bonne Anse, secteurs touchant, voire couvrant une partie de la zone du projet. Une conciliation a réduit les surfaces attribuées à environ 400 ha sur le littoral (voir figure). Un nouveau gîte touristique a ainsi pu être implanté au bord de la Baie de Port Boisé par le chef de la tribu de Goro qui en est propriétaire... La nouvelle organisation de l'espace dans cette région tient donc autant du développement industriel que d'une « *gestion adaptée* » de la coutume et des terres kanaks, ce qui en définitive profite aux uns et aux autres, ainsi qu'aux touristes.

Pendant, la moitié des écotouristes déclarent que si le projet se met en place, cela changera leurs habitudes de fréquentation de la région qu'ils visiteront moins, tandis que les autres considèrent que l'amélioration du réseau routier, même partielle, permettra un meilleur accès et augmentera la fréquentation du sud. L'asphaltage par la Province de la route du Grand Sud qui ralliera Goro par la plaine des Lacs désenclavera l'extrême sud et servira tant aux industriels qu'aux résidents de la côte et aux touristes. Ce projet fait partie des mesures d'atténuation que la population souhaite voir mises en œuvre.

Les mesures d'atténuation souhaitées

— Sur le plan socioculturel, les demandes d'atténuation des impacts négatifs relèvent plutôt de procédures de compensation telles que des « aides et financements d'infrastructures », notamment en matière d'éducation et de formation, de santé et de sport (73 %), de développement des transports (9 %), de services, voire d'aménagements touristiques (3 %). D'autres insistent sur la nécessité « d'embauches équitables entre les tribus » (4 %) pour éviter les jalousies ou sur celle d'un développement « tenant compte de la tradition orale dans la simplicité et le respect des règles coutumières », les « droits coutumiers devant être négociés à l'embauche », autrement dit, un développement économique et minier qui se fasse en synergie avec la coutume (6 %).

— Sur le plan de l'environnement et de l'utilisation de l'espace, les populations, qui craignent avant tout une dégradation irréversible de leurs paysages, demandent un « déplacement du secteur de décharge des rejets miniers » (61 %) (ce qui a été fait). Dans l'ensemble, les mesures préconisées, tant par les résidents que par les écotouristes, sont toutes sous-tendues par un réel souci de « gestion concertée de l'environnement ». Les mesures d'atténuation des impacts de l'exploitation future devraient ainsi porter avant tout sur : 1) Le reboisement des sites après utilisation (64 %), plus particulièrement des secteurs d'extraction qui devront être rebouchés et revégétalisés ; 2) La mise en place de barrages anti-pollution des rivières et des nappes (18 %) (ces deux mesures sont prévues dans le plan initial) ; 3) Une exploitation basée sur des « aménagements rationnels et soignés » accompagnés de « mesures de surveillance des risques ».

En définitive, les populations attendent surtout des emplois, ce qui n'a rien pour surprendre quand on connaît l'isolement économique des populations du Sud. La gestion de l'environnement et la prise en

compte de la spécificité culturelle sont les deux autres attentes majeures de la population résidente kanak. Les craintes de transformations sociales et culturelles, de pertes d'identité et des valeurs coutumières sont cependant compensées par l'espoir de sortir d'une certaine marginalité, d'intégrer le monde moderne et d'accéder à ses biens et à ses services. Ce sont principalement les jeunes, comme on pouvait l'attendre, qui veulent s'affranchir d'un certain isolement culturel grâce au projet, tandis que les personnes plus âgées sont partagées entre le désir de voir les jeunes sortir de l'oisiveté imposée par les conditions économiques locales et le chômage, la crainte d'une dégradation irréversible du milieu (expérimentée par le passé avec les mines de fer) et celle d'une perte des traditions.

Par ailleurs, il apparaît que la localisation du projet et de ses infrastructures ne pouvait être mieux choisie dans la région (ce choix étant bien évidemment déterminé par la possession de concessions minières), et ce tant pour les populations résidentes, pour lesquelles la valeur sociale et la valeur environnementale même de ces espaces et paysages sont faibles, que pour les écotouristes qui ne fréquentent pratiquement pas le secteur du projet.

Si la Nouvelle-Calédonie est à un nouveau tournant de son histoire minière, ses populations autochtones participent encore très inégalement, loin s'en faut dans les nombreux finistères calédoniens, au système occidental de développement. Elles s'approprient également à connaître une période importante de changements socioculturels qui va forcément accompagner le nouveau développement minier mais aussi le développement touristique vers lequel le territoire s'efforce de s'orienter. Le défi, dont on trouve des éléments de réponse dans le texte des Accords de Nouméa, consiste pour la population kanak à participer au système occidental de croissance économique tout en conservant son identité et en enrichissant le « monde

moderne » d'une part de ses richesses sociales et culturelles. Les études de géographie culturelle, impulsées par Joël Bonnemaison dans la région Pacifique, se développent à sa suite et trouvent, s'il est encore besoin, toute leur raison d'être dans ces îles pluriculturelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Bonnemaison (J.), Waddell (E.), 1997. « L'extrême-Occident dans l'œil du cyclone. Les nouvelles frontières économiques et politiques du Pacifique insulaire ». *Tiers Monde*, t. XXXVIII, n°149, janv-mars : 13-34
- ITSEE, 1997. *Tableaux de l'économie calédonienne*. TEC, Nouméa, 224 p.
- Jost (C.), à paraître. « Valorisation des composantes environnementales. Étude d'impact sur le milieu

humain d'un nouveau projet minier en Nouvelle-Calédonie ». In *Actes des journées de géographie tropicale*, Brest, sept. 1997.

- Jost (C.), 1997. « Géosystèmes littoraux et lagonaires du sud calédonien : interfaces d'échanges terrestres et marins ». In *La Mer, espace, perception et imaginaire dans le Pacifique sud*. L'Harmattan, Paris : 241-264.
- Jost (C.), 1996. « Valorisation des composantes environnementales - population de résidents et d'écotouristes et plaisanciers ». In *Projet Goro-Nickel, Étude d'impact*. UFP-GECO/A2EP/SNC, Lavalin, Nouméa, 80 p.
- Sand (C.), Ouetcho, 1995. Cités dans *Étude de caractérisation de l'environnement. Milieu humain*, Projet Goro-Nickel, A2EP/SNC, Lavalin, Nouméa.

